

REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° PC 006 137 09 E0004-1

Commune de Spéracèdes

date de dépôt : 20 mars 2009

demandeur : SARL L'AIGLON

pour : transfert de permis

adresse terrain : 29 Rue des Orangers lieu-dit  
La Renaude, à Spéracèdes (06530)

**ARRÊTÉ**  
**transférant un permis de construire**  
**au nom de la commune de Spéracèdes**

**Le maire de Spéracèdes,**  
Le Maire

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n°2008-1353 du 19 décembre 2008 ;

Vu le plan d'occupation des sols de la commune de Spéracèdes approuvé le 03/12/1986

Vu le permis initial accordé le 19/05/2009, à SCI AQUABLUE pour extension d'une maison individuelle

Vu le dossier de l'affaire et notamment l'accord du bénéficiaire du permis de construire

Vu la demande de transfert présentée le 23 novembre 2009 par SARL L'AIGLON représenté par Mr RISPAL Dominique demeurant 20 Chemin des Cigales lieu-dit Parc de Canteperdrix, Grasse (06130) ;

Vu l'accord du bénéficiaire initial ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le TRANSFERT du permis susvisé est ACCORDE.

Le 1<sup>er</sup> Mars 2010

Le maire, *Joël PASQUELIN*



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*